

Report of the Annual Meeting

Rapports annuels de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

Le Roi du Nord et sa suite française à Winnipeg en 1885

Léopold Lamontagne

Volume 33, Number 1, 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/300360ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/300360ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (print)

1712-9095 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamontagne, L. (1954). Le Roi du Nord et sa suite française à Winnipeg en 1885. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 33(1), 36–44. <https://doi.org/10.7202/300360ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1954

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LE ROI DU NORD ET SA SUITE FRANCAISE A WINNIPEG EN 1885

LEOPOLD LAMONTAGNE
Le Collège Militaire Royal de Saint-Jean

Le 19 février 1885, l'abbé François Xavier Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme (Qué.), quittait Montréal pour Halifax où, deux jours plus tard, il s'embarquait pour l'Europe en compagnie de son secrétaire, l'abbé Jean Baptiste Proulx.

Quelques jours auparavant, il avait écrit à son grand ami, le père Eugène Prévost: "Je suis chargé par le gouvernement d'Ottawa d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien." ¹

L'initiative de cette mission, d'après le texte précité, a l'air de venir du gouvernement fédéral. Mais, n'en croyons rien. C'est le curé Labelle qui a soumis un projet à l'honorable John Henry Pope, ministre de l'Agriculture. Il lui propose d'aller en France, en Belgique et en Suisse faire du recrutement. Il désire consolider l'entreprise du Pacifique, à laquelle il a tant travaillé, en bordant de colons la ligne de chemin de fer. De plus, en 1879, Mgr Taché lui a demandé de lui aider à peupler l'Ouest canadien. Il emporte même dans ses documents une lettre de recommandation de l'archevêque de Saint-Boniface.

Il projette de faire des conférences, "d'inviter les habitants du vieux monde à venir se greffer avec nous sur le tronc britannique." ² De plus, par l'entremise de son secrétaire, il publiera des brochures qui, en chantant les avantages du Canada, chercheront à attirer des immigrants, des capitaux, des établissements commerciaux et des industries. Enfin, il tentera d'organiser une délégation composée d'hommes représentatifs de ces pays du vieux monde; il en attend des résultats inestimables.

Ce vaste territoire du Nord-Ouest découvert par des Français, il voudrait le voir habité par des Français. Mais, "pour nous Canadiens, réduits à nos seules forces, la tâche est trop lourde. Nous avons tant à faire! Nous avons à nous maintenir dans Québec, à nous fortifier dans Ontario et au Manitoba, à reprendre en Acadie le rang qui nous est disputé, à assurer notre situation dans le Nord des États Unis . . ." ³

C'est pour toutes ces raisons que le curé Labelle a demandé et obtenu d'être envoyé en Europe. Il reçoit \$1500 du ministère de l'Agriculture ainsi qu'un billet aller et retour.

Mais qui est donc ce curé, délégué d'un gouvernement protestant vers la France radicale de Zola, de Taine, de Hugo? Tout le monde au pays l'appelle le Roi du Nord. Au physique, il a la force d'un Charlemagne, moins la barbe fleurie. Il mesure plus de six pieds et pèse 333 livres. Il est si lourd que son camarade de cabine, à bord

¹ Lettre Labelle à Prévost, 11 février 1885. Citée par Auclair, abbé Elie, *Le curé Labelle* (Montréal, 1930), 70.

² Lettre Labelle à Pope, janvier 1885, *Ibid.*, 150.

³ *Le Nord* (journal de S.-Jérôme), 19 février 1885.

du *Circassian*, refuse d'occuper la couchette du bas si le curé monte au-dessus de lui.

Ce n'est sûrement pas un roi d'opérette. C'est un véritable conquérant. Son armée, c'est la foule des colons qu'il attire à sa suite et qu'il conduit à l'assaut de la forêt et des broussailles. Il travaille sans relâche. Il a fondé plus de 60 paroisses et il avance si vite que les arpenteurs du gouvernement peuvent à peine suivre sa marche. "Je mettrai des colons à la place de toutes les épinettes de la région du Nord et je ferai surgir des villes en pleine forêt." Il se fait tour à tour bûcheron, cultivateur, instituteur, pêcheur de truites et pêcheur d'âmes. Partout il est à l'aise, sous la chaumière du colon, comme dans les châteaux des grands de la terre. Secourable, il l'est jusqu'au dépouillement de tous ses revenus, si bien qu'un jour des créanciers font saisir ses effets, vite rachetés cependant par Prévost, un catholique, et Scott, un protestant qui, comme tout le monde, l'appelle son "curé". A l'égard de la religion, il est assez large. Il prend à son service, à titre de propagandiste, l'esprit le plus libéral du temps au Canada: Arthur Buies. On proteste rudement dans son entourage et lui alors de répondre: "Les hommes de grand talent sont si rares qu'il faut bien être miséricordieux sur les peccadilles . . . On a pitié des simples, penses-tu qu'on n'aura pas soin des gens d'esprit?"⁴

Son palais est l'humble presbytère de bois de Saint-Jérôme, où tous les visiteurs de l'étranger et du pays s'arrêtent. Il s'en présente de toutes les sortes: des franco-maçons notoires comme le multimillionnaire Lucien Bonaparte Wyse, des radicaux comme les géographes Reclus et Cortambert; des ultramontains comme le baron de Charette; des politiciens libéraux, conservateurs et nationaux: Sir John Macdonald le félicite des services rendus au Pacifique; Sir John Abbott déclare que "s'il n'était pas prêtre, il mériterait d'être l'un des directeurs de la puissante compagnie du Pacifique Canadien," Mercier en fera son sous-ministre de la colonisation. Aucun député au Parlement fédéral ou provincial ne peut aborder le problème de l'agriculture, de la colonisation ou de l'émigration sans faire obligatoirement l'éloge du curé Labelle. Sir G. E. Cartier, Sir Charles Tupper, Alonzo Wright, Chapleau, Mercier et nombre d'autres chantent ses mérites en chambre. Au cours des élections, aucun candidat ne peut réunir les suffrages du peuple s'il ne se réclame de l'amitié du "curé".

Les murs de son presbytère, au lieu de tableaux de prix, sont couverts de cartes où il trace ses chemins de fer, presque tous construits aujourd'hui. Montréal-Saint-Jérôme, Ottawa-Montréal, Montréal-Québec, le Grand Tronc du Nord par Maniwaki et Winnipeg jusqu'au Pacifique, Hull-Maniwaki-Mont-Laurier. Il rêve de chemins de fer à tel point qu'au confessionnal, comme pénitence, il impose parfois un chemin de fer au lieu d'un chemin de Croix. Il voit grand et loin: coloniser les vallées des tributaires de l'Outaouais: les rivières Rouge, La Lièvre et la Gatineau, envahir le Nord du Québec et de l'Ontario et pousser jusqu'à Winnipeg. "Avec un chemin de fer qui sillonnera, je l'espère, avant longtemps cette belle région, nous pourrons y établir

⁴ Lettre Labelle à Buies, 27 novembre 1887 — Papiers Buies. Chez L. Lamontagne, Collège Militaire Royal, St-Jean, (Qué.).

de nombreuses paroisses qui se multiplieront jusqu'à Winnipeg et même jusqu'à la Baie d'Hudson." ⁵

Cet empire lui appartient. Il en parle comme seigneur de son domaine. Il reçoit hommage de ses féaux sujets. Jamais souverain n'a été plus entraînant, plus puissant. Non seulement il distribue le pays aux colons, mais encore il participe à son administration. Il a eu son gros mot à dire dans la préparation de la législation relative aux forêts, aux chemins de fer, à l'industrie, à l'agriculture, au bien-être social. D'après le *Chronicle*, "Father Labelle was the originator of that famous bill, which was sanctioned by the Legislature, in the free grant of hundred acres of land to the parents who were blessed with twelve or more children." ⁶

Jamais souverain n'a été plus populaire. Il est salué partout avec joie et enthousiasme. La première locomotive du chemin de fer du Nord s'appelait "Révérend Labelle". De nombreux hôtels ont pris son nom. On a fabriqué des souvenirs à son effigie. Le journal *l'Avenir du Nord* porte la photo du curé au haut de sa première page. L'un des délégués français écrira bientôt que trois choses l'ont particulièrement frappé au Canada: la chute Niagara, la foi du peuple et le curé Labelle.

C'est bien cette popularité que Sir John veut tenter d'exploiter en Europe au profit de la colonisation. Le Roi du Nord arrive donc à Londres le 5 mars et se présente chez le haut-commissaire canadien, Sir Charles Tupper, son nouveau patron. Sir Charles ne le retient pas trop longtemps et, deux plus tard, notre curé s'installe en plein Quartier Latin, à l'Hôtel du Bon La Fontaine. Quelques amis canadiens l'attendent et, pour aviver la joie de la rencontre, ils l'invitent à dîner dans un grand café. Le repas est raffiné et abondant. On cause du pays entre deux verres de vin. Puis, des danseuses en tutu viennent présenter leur spectacle, au grand scandale du curé qui grogne: "Ou'est-ce qu'elles ont à tourbillonner comme ça? Ah! les pauvres filles, va! . . . Les femmes du Canada ont mieux à faire: elles nous donnent des petits Canadiens". ⁷

Le bon curé lui aussi a mieux à faire. Il se met sérieusement au travail. Il rencontre Rameau de Saint-Père et Onésime Reclus. Il assiste à une conférence du comte Albert de Mun, à la droite duquel on le fait asseoir et qui fait allusion au "brave et patriote curé du Canada". Il assiste à la réception à l'Académie française de Ferdinand de Lesseps. Il est reçu dans le meilleur monde. Il fonde une société de colonisation qui recueille sur le champ plus de 100.000 francs. Il multiplie les conférences en parcourant la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Alsace-Lorraine et il invite ces populations à "prendre leur part de cet héritage offert au monde entier, et à poser . . . sur cette terre vierge de l'Amérique les bases d'une grande nation."⁸ A Anvers, il trône au kiosque canadien, qui exhibe en boîtes de verre de la terre du Manitoba, des têtes d'orignaux, de caribous et de bisons.

Il n'oublie pas le voyage qu'il projetait d'organiser. C'est le "Syndicat maritime et fluvial de France" qui se charge de l'entreprise

⁵ *Rapport du Comité de la Société de colonisation pour 1883 - 1884.*

⁶ *Chronicle* (journal de Québec), 5 janvier 1891.

⁷ Cécile Prévost-Lamarre, *Par monts et par vaux* (S.-Jérôme 1941), 62.

⁸ Proulx, abbé J. B., *Cinq mois en Europe* (Montréal 1888), 12.

et qui rassemble une délégation réunissant les divers éléments du monde économique, maritime, littéraire, artistique, industriel et commercial de France. Quatorze journaux et revues sont représentés parmi les quelque soixante délégués qui vont s'embarquer pour le Canada au Havre le 3 août 1885, à bord du *Damara*, navire peu confortable de 2,500 tonnes.⁹

Le curé a donc mené sa mission à bonne fin. Il a fait connaître le Canada en France "mieux que seize mille brochures et cinq mois de conférences . . ." Et la presse française réagit à son influence: "Il est temps que votre curé s'en aille. S'il restait ici un an, il finirait par bouleverser la France".¹⁰ Le curé a travaillé courageusement et, même s'il y a perdu 34 livres, il est fier de son succès, surtout maintenant, au milieu de toutes ces personnalités de France et de Belgique qui montent sur le navire avec les provisions: "des poules, des canards, voire une jolie vache blanche qui fournira sa part du café au lait chaque matin aux voyageurs".

Le 15 août, jour de l'arrivée à Halifax de la délégation française, marque un événement très important dans l'histoire du Canada. Ce fut un voyage, sinon aussi célèbre, du moins aussi triomphal et plus étendu que celui de *La Capricieuse* en 1855. D'Ottawa, le poète historien Benjamin Sulte appelle les visiteurs français "qui accompagnent le curé Labelle", comme naguère Crémazie:

En dépit d'un passé qui pèse
Notre coeur est resté français;
Comme il va donc battre à son aise
En vous revoyant de si près.¹¹

Le début du voyage est plutôt lent car, les trains ne circulant pas le dimanche, il faut bien se résoudre à passer la fin de semaine à Halifax. On ne perdait rien pour attendre. Deux guides officiels, au surplus écrivains bien connus de leur temps, MM. Israël Tarte et Faucher de Saint-Maurice, conduisent le groupe. Le matin du lundi, le train effectue son premier arrêt officiel au petit village de Mont-Joli. C'est le contact initial avec la Nouvelle-France où flotte une multitude de drapeaux fleurdelisés. A Rimouski, le maire Asselin M.P.P. présente une adresse au curé Labelle et aux délégués français. Aux Trois-Pistoles, l'élite des villégiateurs vient saluer le passage du train. A la Rivière-du-Loup, nouvel arrêt, nouvelle adresse par le maire Hudon: "Nous sommes Anglais par devoir, Français par amour."

Le train entre en gare à Lévis, au crépuscule. Une salve de canons et un joyeux feu d'artifice accueillent les délégués, qui passent ensuite dans la cité de Champlain qu'ils visitent entre banquets et réceptions.

On arrive à Montréal le 23, à 8 heures du soir. Au jardin Viger où la troupe s'arrête, attendue par 10,000 personnes, la fanfare suspend la marche qu'elle est en train de jouer, pour attaquer la *Marseillaise*. C'est un délire. Lundi matin, Montréal s'empresse de présenter ce dont elle est le plus fière à cette époque: ses pompiers. On organise aussi une excursion aux rapides de Lachine; le bateau transporte à son bord une

⁹ *La Presse*, 17 août 1885 donne la liste des visiteurs. A consulter: *The Dominion Annual Register and Review for the Nineteenth Year of the Canadian Union*, 1885, Edited by Henry J. Morgan (Toronto 1886) 384.

¹⁰ Proulx, *Cinq mois en Europe*, 226, 227

¹¹ *Revue canadienne*, août 1885.

députation du Club des trappeurs et du Club des cordonniers. Présentation d'adresses au cours desquelles les délégués sont nommés "trappeurs honoraires" mais on n'ose pas les faire cordonniers même honoraires. Les visites alternent avec les feux d'artifice, les réceptions et les banquets, en des salles décorées de multiples drapeaux et de nombreuses banderolles portant de flatteuses inscriptions: "Vive la France", "Tout homme a deux patries: la sienne et la France", etc. Un décor digne des contes des *Mille et une nuits*.

Mais on n'a rien vu de comparable à l'accueil que Saint-Jérôme, capitale du royaume du Nord, réservait à son souverain et à sa suite de cent cinquante voitures. On se rend à l'église chanter un *Te Deum*, on visite la papeterie Rolland, puis vient l'inévitable banquet avec force discours. M. de Molinari, chef de la délégation, rappelle la parabole de l'enfant prodigue au retour duquel on avait tué le veau gras. Aujourd'hui, c'est la France qui revient et l'on a immolé "un troupeau de veaux gras".

À Ottawa, à Saint-Hyacinthe, aux Trois-Rivières, on acclame et t'on fête le Roi du Nord et sa suite. Les poètes célèbrent leur passage.¹² Ces pauvres excursionnistes n'en peuvent mais; c'est à peine s'ils ont pu dormir deux nuits de suite ailleurs que dans les wagons-dortoirs ou en bateau. Hélas! les plus belles choses ont une fin et il fallait fuir ces plaisirs qui tuent aussi sûrement que la tristesse. Ainsi, le 4 septembre, après un dernier banquet à Québec, adieu national, la suite française perd plusieurs de ses membres qui rentrent en leur pays soit par Halifax, soit par New-York.

Il reste onze délégués fidèles, y compris deux dames, qui décident d'entreprendre le voyage de l'Ouest à la suite du bon curé.¹³ Le groupe est plus restreint mais tout aussi représentatif qu'auparavant. Partis de Montréal le 4 septembre, dans un wagon fourni par le Pacifique canadien, les voyageurs passent à Toronto le lendemain. Le *Toronto News* y va d'un article fort peu encourageant. D'après lui, il n'y a rien à attendre de la visite des Français, parce que le Canada c'est la France du XVIIe siècle et qu'il est impossible à des Français de notre temps de s'entendre avec les Français du 16e siècle. Il en serait de même des Anglais d'aujourd'hui avec ceux de l'époque d'Elisabeth I. Le curé Labelle, bon prince, est insensible à ces sortes de plaisanteries mais il est émerveillé par l'habileté du chasseur qui, de l'intérieur du train, pour s'amuser, tire à balle deux poules de prairie qu'il décapite.

On arrive à Winnipeg mardi le 8 septembre. "Winnipeg. écrit un délégué, c'est un jeune géant. En descendant de votre *pullman car*, vous avez devant vous la *Main Street* large de 44 mètres et d'une longueur indéfinie, entièrement pavée en bois et propre! Chose rare en Amérique et même ailleurs. Un tramway circule au milieu, tandis que les côtés sont garnis de trottoirs en planches, larges comme des rues et bordés de hauts poteaux du téléphone et de l'éclairage électrique."¹⁴

La première impression des visiteurs est donc excellente et il faut la soutenir en visitant les principaux établissements de la région. Commençons par le plus intéressant: celui de Stony Mountain, le

¹² *Ibid*, sept. 1885. *La Presse* (Montréal), 21 août 1885; 21 sept. 1885.

¹³ *The Evening News* (Winnipeg), 8 sept. 1885, énumère 44 noms, ce qui est sûrement exagéré.

¹⁴ De Molinari, *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses* (Paris 1886), 41.

pénitencier provincial. C'est là que la délégation rencontre le célèbre Poundmaker, Faiseur d'Enclos, le compagnon de Riel. On vante à l'envi le beau type d'homme qu'il est. On visite ensuite un petit village français: Saint-Pierre-Jolys. A la vue de ces gens paisibles, un délégué s'écrie: "Des Français qui ne sont pas divisés, voilà un spectacle agréable à contempler". On se rend aussi dans une colonie mennonite, Otterburn, où l'on admire la prospérité, le travail et le fruit d'une collaboration vraiment sincère.

Le 9, on assiste à une séance spéciale de la cour d'appel de Winnipeg, au moment du jugement de l'affaire Riel. M. Perrotin, ancien magistrat français, occupe le siège voisin de celui du juge en chef.

Le 10 septembre, a lieu la réception officielle de la ville de Saint-Boniface. Toute la population, selon le terme du compte rendu, "encombrait" la salle du Collège des Jésuites. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans son allocution, loue l'initiative et le zèle du curé Labelle. "Jusqu'à présent, dit-il, ses efforts s'étaient concentrés dans une oeuvre admirable mais qui ne nous bénéficiait qu'indirectement. Son action embrasse maintenant davantage. Nous allons avoir le secours de ses travaux, de son influence et de ses infatigables efforts." Dans sa réponse à Me Prendergast, le Roi du Nord ne se compromet pas et reste nettement sur la réserve. C'est une attitude très significative, lorsqu'on est habitué de le voir se donner si généreusement à l'appui des causes qui lui tiennent à coeur.

Ce fut une belle soirée: il y eut huit beaux discours, du chant et des acclamations. Et pourtant il y a bien quelques ombres au tableau: A l'archevêché, on montre une certaine humeur parce que la délégation est passée sans arrêter. Seul le curé Labelle est allé faire visite. A l'hôtel de ville de Saint-Boniface, certains échevins ne sont pas contents: ils présentent une motion par laquelle le conseil répudie énergiquement le reproche qui pourrait lui être fait de n'avoir pas reçu dignement la délégation, ayant été prévenu trop tard de son arrivée. Heureusement, la querelle des chanoines et des échevins a été vite étouffée et les Français se déclarent enchantés de retrouver un peuple-frère "au milieu de ces régions qu'on a crues si longtemps voisines du pôle Nord". La presse affirme que les délégués se montrent enthousiastes: "they will do all they can to encourage emigration to Manitoba in preference to Quebec or Ontario. They wonder why emigrants do not settle near Winnipeg instead of passing on to the Far West."¹⁵

Mais au milieu de toutes ces fêtes plane l'ombre de Riel. La délégation se rend à Saint-Vital visiter sa famille. Ici pas d'ovations, pas de banderolles tricolores, mais une très modeste maison en bois, au milieu des défrichements. La mesure est pourtant bien remplie. Y habitent: la mère de Riel, sa femme et ses deux enfants de 6 et 8 ans, un frère et une soeur mariée. Les visiteurs passent dans la chambre à coucher, non peinturée mais simplement crépie à la chaux. C'est la pièce principale du logis. Elle est occupée par trois grands lits à la tête desquels sont suspendus, à la façon de hamacs, des berceaux que les mères balancent pendant la nuit au moyen d'un cordon. L'intérieur est d'une navrante pauvreté: une armoire, quelques chaises en bois, des

¹⁵ Sur cette visite à Winnipeg, voir le *Manitoba* (Winnipeg), 10 et 17 sept. 1885, et *The Evening News* (Winnipeg), 8 et 11 sept. 1885.

portraits de Riel et de Mgr Taché, des images de piété. Mais la politesse reste l'ornement principal de ce foyer; les dames remercient les Français de leur visite.¹⁶

Cependant, le curé Labelle n'a pas qu'à se promener. Il se meurt de retrouver ses paroissiens et il revient accompagné de quatre délégués seulement. Le vicomte de Bouthillier demeure à Winnipeg où il désire s'établir. M. Agostini parle d'affaires avec Mgr Taché. Les autres reviennent à petits journées vers Montréal.

Voilà la genèse de cette excursion française dans l'Ouest. Quels en ont été les résultats? Pas très marqués et pour de multiples raisons.

Premièrement, la propagande invite les colons à venir au Québec où ils retrouveront une foi, une langue, des moeurs et des lois semblables. Le Manitoba vient en deuxième lieu et le Nord-Ouest en troisième. A ceux qui veulent des terres toutes faites, faciles à cultiver et de bon rendement, à ceux également qui sentent le besoin de se déplacer on recommande d'aller dans l'Ouest, comme à regret.

D'ailleurs, le curé a tellement à faire dans son royaume du Nord qu'il n'a pas le temps pour le moment de s'occuper directement de l'Ouest. Son plan est bien net et il l'a souvent exposé. Pour lui, la véritable route de l'Ouest, c'est par le Nord-Ouest provincial, la vallée de l'Outaouais jusqu'à Winnipeg. Peuplons nos montagnes d'abord, puis remplissons la vaste plaine ensuite. Il prêche à qui veut l'entendre que nous n'avons défriché que la neuvième partie de notre sol. "Je préfère mon Nord au Nord-Ouest, disait-il souvent, mais je dois reconnaître qu'il est plus difficile à coloniser parce qu'il faut d'abord le défricher."¹⁷

Au reste, ce plan est vigoureusement partagé par ses amis français, en particulier Rameau de Saint-Père et Reclus.¹⁸ Il ne s'agit pas de refuser d'envoyer dans l'Ouest ceux qui veulent y aller, mais on aimerait mieux doubler la population de la province et y consolider la foi et la nationalité. Une autre preuve, c'est que tous les amis français du curé Labelle prennent des lots, non pas dans l'Ouest, mais au Québec, sur les bords du lac Témiscamingue: les deux Reclus, 13 lots; Bonaparte Wyse, 10 lots; Rameau de Saint-Père, 1 lot.

De plus, l'émigration française n'a jamais bien réussi au Canada. Les Français sont casaniers; ils ne sortent pas volontiers de leur patelin. *L'Univers*, journal parisien pourtant très catholique, affirme qu'il faut remplir les colonies françaises avant de songer à la vallée du Saint-Laurent. D'autre part, ceux qui sont venus n'ont pas toujours fait bonne impression. En 1871, par exemple, un groupe de communards, ouvriers et artisans parisiens, envoyés par une agence de colonisation, sont venus s'établir sur des terres non défrichées. Ils étaient peu faits pour devenir bûcherons et ils ont causé plus de tort que de bien.

Il est en outre facile à établir que la visite de 1885, comme celle de 1855, était une tentative de rapprochement commercial beaucoup plus qu'une reprise du plan de colonisation de Colbert. La composition de la délégation l'indique très clairement: plus de la moitié de ses membres sont des industriels ou des négociants; le reste comprend une dizaine de journalistes, quelques avocats et quatre femmes.

¹⁶ De Molinari, *Au Canada*, 118.

¹⁷ Cécile Prévost-Lamarre, *Par monts et par vaux*, 15.

¹⁸ *Les Cahiers des Dix* No. 13 (Montréal, 1948), 247.

Ce qui est non moins certain, c'est que les démonstrations patriotiques n'étaient pas au programme et les délégués se trouvent parfois embarrassés par toutes ces fêtes. Il s'est tout de même prononcé, dans les ardeurs du vin, de très beaux discours et des phrases magnifiques, telles que celle du président du groupe à Saint-Jérôme: "Lorsque je suis venu au Canada la première fois, j'étais seul; aujourd'hui nous sommes cinquante; l'année prochaine, nous serons mille".¹⁹ On a volontiers reparlé des "arpents de neige", de l'abandon de 1760. Dans leurs allocutions, les Canadiens-français insistent toujours sur le besoin d'immigrants pour équilibrer les forces au Canada. Au Manitoba, ils ne sont que 1 pour 4. Si la France continue de nous oublier, disent-ils, nous allons disparaître.

Les Français répondent sur un autre mode. C'est le ton des affaires. Ils veulent assurer un débouché direct à leur commerce et à leur industrie, sans passer par l'Angleterre et les Etats-Unis pour venir au Canada. "Nos vins, disent-ils, nos tissus, nos produits de toute sorte arriveront directement à Halifax, à Québec, à Montréal, sans avoir été frelatés ou surtaxés par des mains étrangères . . . (La délégation) va inaugurer une entreprise coloniale qui ne coûtera ni un centime, ni un homme à la France et qui, malgré cela, peut et doit aider, pour sa part, au relèvement de notre commerce et de notre industrie."²⁰ Et le chef de la délégation insiste: "Il faut que le Canadien le plus pauvre puisse boire du bon vin français à la santé de la France."²¹

M. Agostini, le secrétaire de la délégation, s'emploie dans les coulisses, en diverses réunions qu'il organise, à fonder son Association française canadienne destinée à activer les échanges. C'est lui qui a été l'âme dirigeante de la délégation. Il passe partout après les autres en vue de recueillir et de placer des capitaux. Il voudrait que le Crédit foncier franco-américain, fondé en 1880, étende ses opérations. Il cherche à établir une banque française au Canada. Ce n'est pas sans besoin, car la France ne fournit que le quarantième des importations canadiennes depuis l'imposition des droits prohibitifs, en 1879. A cet égard encore, il reste peu d'espoir aux délégués, car leur chef écrit avec humeur: "L'illusion de la protection ne sera pas facile à dissiper dans un pays où l'économie politique est moins connue que l'hébreu ou le sanscrit" et il prétend méchamment que les Canadiens boiront toujours plus de gin, de rhum et de cocktail que de vin.²²

Pour ce qui est de l'Ouest en particulier, plusieurs objectent que le Manitoba est trop loin, qu'il est trop froid, qu'il possède peu de bois, peu de cours d'eau, qu'il est peuplé (dans le temps) de Sauvages. Enfin, il semble que l'affaire Riel qui a tant passionné les esprits, même en France, ait soulevé tellement d'animosités nationales et religieuses que plusieurs familles françaises catholiques ont hésité à aller s'établir dans un milieu où les luttes de race et de religion prenaient une telle tournure.

Le Roi du Nord avait fait un beau rêve lorsqu'il écrivait deux ans plus tôt: "Soyez tranquille; je m'en vais au Nord-Ouest avec mes gens des cantons de la Rouge. Les deux rivières qui portent le même nom de la "Rouge", la mienne et la vôtre, sont appelées à se joindre.

¹⁹ *La Presse*, 29 sept. 1885.

²⁰ *Le Figaro* (Paris), 4 août 1885.

²¹ *La Presse* (Montréal), 25 août 1885.

²² De Molinari, *Au Canada*, 146.

Nous nous acheminons tranquillement vers les belles et fertiles régions de la baie James. Une fois là, nous nous donnerons la main." ²³ En 1885, lors de sa visite officielle à l'archevêché, il fait à l'abbé Dugas cette sorte de profession de foi: "Les autres nationalités ne peuvent nous enlever la Rouge ni le Lac Saint-Jean; nous devons nous assurer le Manitoba." ²⁴

Faute d'argent, de temps et de colons, le projet de fonder une seconde Nouvelle-France au Manitoba ne s'est pas réalisé. La disparition prématurée du curé Labelle, en 1890, devait le compromettre à jamais. Personne ne pouvait remplacer son charme et sa persuasion. Le géographe Reclus a compris toutes les conséquences de sa disparition: "Il y a quelque chose de cassé . . . entre la France et le Canada depuis la mort de Labelle . . . Lui vivant, tout marchait; lui mort, tout s'arrête . . ." ²⁵

Le passage de la délégation au Canada a causé une certaine émotion; comme la barque qui fend l'onde, elle a laissé un faible remous: quelques cris, des bravos, puis des souvenirs, mais bien peu de colons.

²³ Lettre Labelle au curé Filion, citée par Auclair, *Le curé Labelle*, 182.

²⁴ Archevêché de S.-Boniface — Papiers 1885 — Lettre abbé Dugas à Mgr Taché, 9 sept. 1885.

²⁵ Lettre Reclus à Silvestre, citée par Auclair, *Le curé Labelle*, 242.

COMMENTAIRES

M. Mason Wade demande si l'idée de promouvoir un nouvel établissement de colons canadiens-français au Manitoba était agréable à Honoré Mercier.—Le *major Lamontagne* répond que non: le premier ministre de la province de Québec entendait consolider d'abord les établissements québécois. *M. l'abbé d'Eschambault* exprime l'opinion que le curé Labelle a changé d'idée entre 1883 et 1885, pour deux raisons: d'abord il a été déçu par son voyage au Manitoba; puis les articles du journaliste Jardinel, dans la *Vérité*, ont influencé ses opinions.—Le *major Lamontagne* reconnaît qu'en effet il est difficile de déceler la pensée véritable du curé Labelle. Même durant son séjour au Manitoba, avec la délégation française, son attitude vacille: durant sa visite à l'archevêché de Saint-Boniface, il promet au vicaire général (en l'absence de l'archevêque Taché) de faire tous ses efforts pour envoyer des colons; il est très réticent, le soir, au collège des jésuites, lors de la réception officielle, à laquelle n'assiste aucun représentant de l'archevêché. Le *professeur Lower* s'informe comment le corpulent curé Labelle a pu faire le long et pénible voyage du Manitoba.—Le curé ne voyagea pas en canot d'écorces. Le *R. P. Adrien Pouliot* rappelle l'invitation du curé Labelle durant sa tournée d'Europe: "Venez prendre votre part de l'héritage offert au monde entier," et on rapproche le mot saisissant du représentant du Pape Pie XII, au Canada, il y a quelques années: "Offrons à tant d'hommes sans terre nos terres sans hommes."